

Devenir acteur PRAP du secteur de la Petite Enfance (PE)

Exclusivement
Intra

2 jours
14 heures

formation certifiante

4 à 10 stagiaires

La formation est animée par un formateur PRAP certifié, spécialisé dans le secteur de la petite enfance

Objectifs de formation

- Permettre au salarié de devenir acteur de la prévention de sa structure et par là même, d'être acteur de sa propre prévention

Objectifs pédagogiques

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque de son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Contenu

- Enjeux de la prévention
- Eléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
- Risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux, environnement physique.
- Observer et analyser une situation de travail dangereuses pour repérer les risques d'atteintes à sa santé
- Formalisation et hiérarchisation de piste d'amélioration des situations de travail
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés à la petite enfance.

Modalités d'animation

Échange, travaux de groupe, jeux de rôles.

Le certificat d'acteur est validé pour une durée de deux ans puis un MAC sera nécessaire

Lieu de formation

Sur site client

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

Tarif : sur devis

Prérequis

Aucun

Public

Tout personnel travaillant dans le secteur de la petite enfance

Évaluation

1 épreuve certificative

Organisation

2 jours

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.

EN SAVOIR PLUS



www.ese-formation.fr
secretariat.esenord@gmail.com